

Réalisation :

AROFÉ

Carif-Oref Nouvelle-Aquitaine

Site de Pessac
Centre Régional Vincent Merle
102 avenue de Canéjan
33600 Pessac

Tél. 05 57 81 45 65



Crédit photos
FOTOLIA

Rédaction :
Direction des services et
ressources métiers formation
emploi territoires



Coordination :
Angélique Cayrac



**Statistiques –
Rédaction –
Analyse :**
Nicolas Belani

Edition :
Service Expositions –
Editions – Ressources



Coordination :
Olivier Maurice



**Conception
graphique – PAO :**
Nicolas Belani,
Camille Aegerter

Toute utilisation des informations de ce document doit mentionner les sources, la date de référence des données et la mention « Réalisation de l'Agence Régionale pour l'Orientation, la Formation et l'Emploi en Nouvelle-Aquitaine ».

**Juillet
2018**

L' action de conseil personnalisé et individuel VAE dans les PRC néo aquitains

Depuis janvier 2017, la Région Nouvelle-Aquitaine finance et organise sur leur territoire le réseau des centres et points d'information et de conseil sur la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Les Points Régionaux Conseil-PRC sont chargés d'accueillir, d'informer et de conseiller toute personne sur la VAE. Il s'agit d'aider les candidats à repérer la ou les certifications adaptées à leur expérience, les conseiller sur la mise en œuvre de la procédure, et leur présenter les possibilités d'accompagnement et de financement.

Dans le cadre d'un nouveau marché, l'objectif est de garantir sur l'ensemble du territoire la promotion du dispositif d'information conseil en VAE, en particulier auprès des publics les plus fragiles.

L' observation des parcours VAE

La mission générale de l'observatoire des parcours VAE, confiée à l'Agence régionale pour l'Orientation, la Formation et l'Emploi en Nouvelle-Aquitaine (AROFE), est d'identifier les parcours des individus engagés dans une démarche de VAE au niveau régional, depuis la phase de conseil jusqu'à la décision du jury de validation.

Ce premier document rassemble les **données néo-aquitaines disponibles relatives au conseil VAE dans les PRC sur l'année 2017** (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017). Les données sur la certification, l'accompagnement et plus globalement les parcours VAE seront présentées ultérieurement.

Les chiffres sont issus de la base de données RésoVAE Nouvelle-Aquitaine.

Depuis 2014, près de 30 000 personnes ont été reçues dans les PRC Nouvelle-Aquitaine.

Tous les indicateurs disponibles ont été croisés et étudiés et les résultats significatifs sont présentés dans ce tableau de bord.

Ces éléments ont été comparés, autant que faire se peut, aux données régionales disponibles (recensement de la population, données du marché du travail, etc).



Précautions

L'année 2017 a été une année transitoire avec la mise en place opérationnelle de RésoVAE Nouvelle-Aquitaine.

De ce fait, certains dossiers **n'ont pas été intégrés dans la base**.

Au total, près de **709 candidats** reçus en entretiens individuels sont concernés en 2017 (798 entretiens)

Les analyses présentées ici reposent donc sur 6 118 des 6 827 candidats reçus **(90%)** et 8 830 des 9 628 entretiens réellement conduits **(91%)**.

Les analyses et pourcentages affichés dans le document présent reflètent donc une réalité certaine.

12

Points Régionaux
Conseil en Nouvelle-
Aquitaine

90

conseillers

**Un numéro unique
mis en place en 2017**

05 57 57 55 66



LES ETAPES D'UN PARCOURS VAE*

DÉPÔT DU DOSSIER DE RECEVABILITÉ (livret 1)

C'est la demande de VAE auprès du Certificateur (diplôme choisi, parcours professionnel, de formation et ensemble de pièces justificatives).

ÉLABORATION DU DÉPÔT DE VALIDATION (livret 2)

Le dossier de validation, ou livret 2, retrace les principales activités des candidats (contexte de travail, activités et tâches réalisées, niveau de responsabilité, outils utilisés, etc.)

DÉCISION DU JURY

La validation peut être totale ou partielle ou nulle et peut être complétée par un parcours complémentaire en formation ou l'élaboration d'un nouveau Livret 2.

*A noter que l'entretien conseil est, par définition, individualisé. En fonction des candidats, les étapes 1,2,3,4 de l'ACPI peuvent être activées (voir page 39).

1

INFORMATION CONSEIL (choix de la certification)

Information et conseil sur le choix de la certification : démarche facultative auprès du PRC.

Au-delà du conseil préalable, les PRC peuvent aujourd'hui être amenés à accompagner des candidats durant les différentes étapes du parcours VAE.

2

3

4

5

6

7

RECEVABILITÉ DE LA DEMANDE

Si le dossier est jugé recevable par le Certificateur, la démarche se poursuit, mais cela ne signifie pas que l'expérience est validée. C'est à partir des livrets 1 et 2 que le jury prendra sa décision quant à la validation de la certification visée.

ÉVALUATION ET PASSAGE EN JURY

Entretien oral sur le dossier et une mise en situation selon le certificateur.

A noter : L'expérience de 3 ans n'est plus nécessaire pour s'engager dans la VAE, il faut désormais justifier d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée.

SUIVI DU PARCOURS

Les suivis se font à 3 et 18 mois pour les personnes accueillies dans un PRC..

08

PARTIE I

DÉMARCHES
EMPLOYEURS

NEW



INFORMATIONS
COLLECTIVES

11

PARTIE II

L'ENTRETIEN CONSEIL
DANS LES POINTS
RÉGIONAUX CONSEIL VAE
EN NOUVELLE- AQUITAINE

15

PARTIE III

CARACTÉRISTIQUES
DU PUBLIC REÇU EN
PRC POUR UN
CONSEIL

22

PARTIE IV

LES OBJECTIFS DES
DÉMARCHES VAE
ENGAGÉES DANS LES
PRC EN NOUVELLE-
AQUITAINE

31

PARTIE V

L 'ISSUE DU CONSEIL
VAE EN PRC

33

PARTIE VI

SITUATION DES
BÉNÉFICIAIRES APRÈS
UN ENTRETIEN CONSEIL

Informations collectives et démarches employeurs



Au total,

39

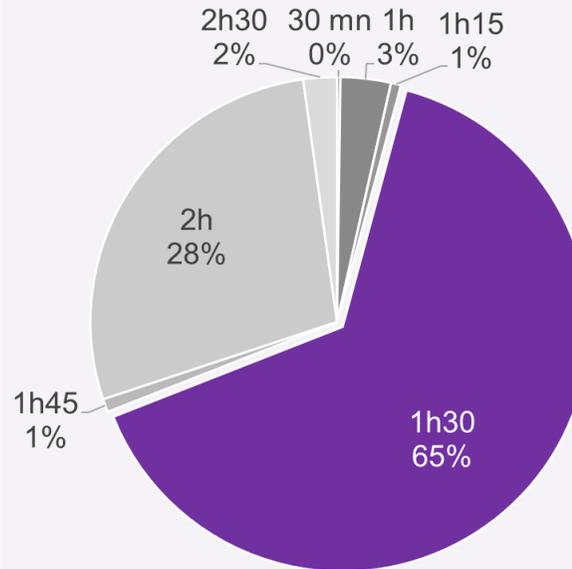
démarches
employeurs
organisées
en 2017

Près de

150

personnes informées*

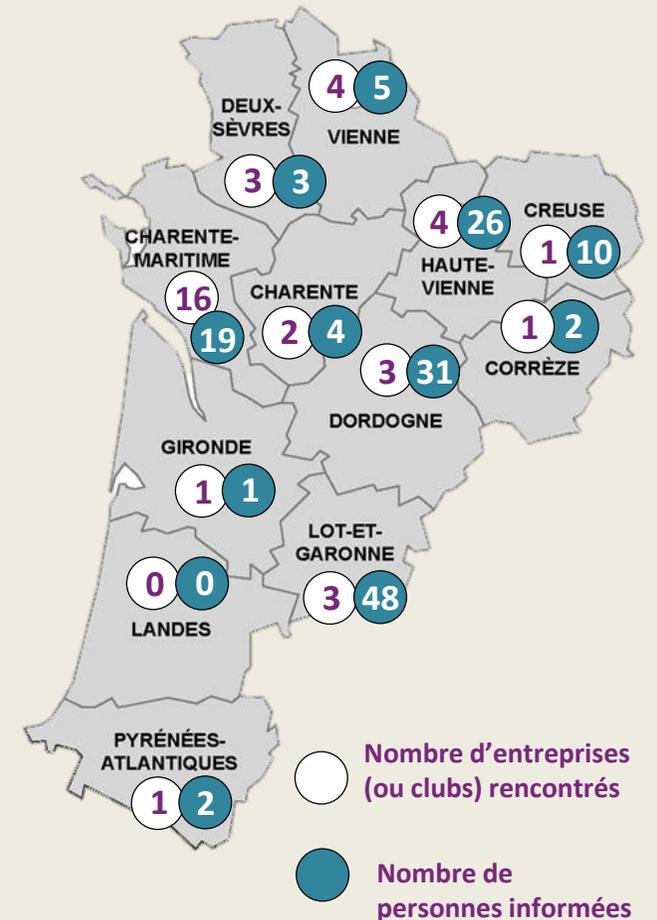
Répartition des durées de session



Moyenne



Nombre d'entreprises (ou clubs) rencontrés par département



- Employeurs, RH
- En Charente-Maritime, 122 salariés (dont 4 apprentis) ont bénéficié d'une information VAE en suivant (elles ont été répertoriées dans les informations collectives - page suivante).

457

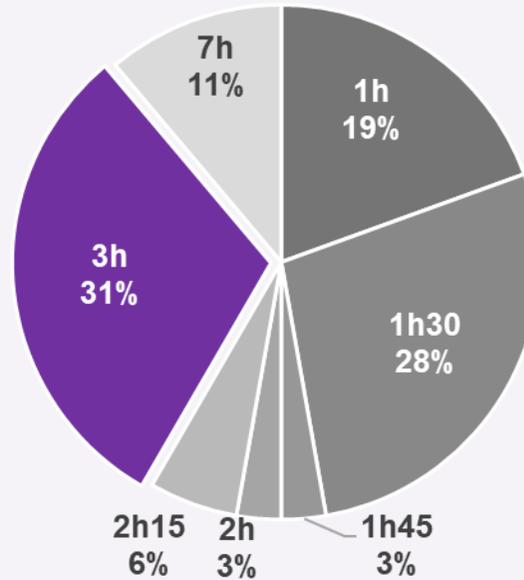
actions d'informations collectives réalisées*

en 2017

Près de

3 600
participants

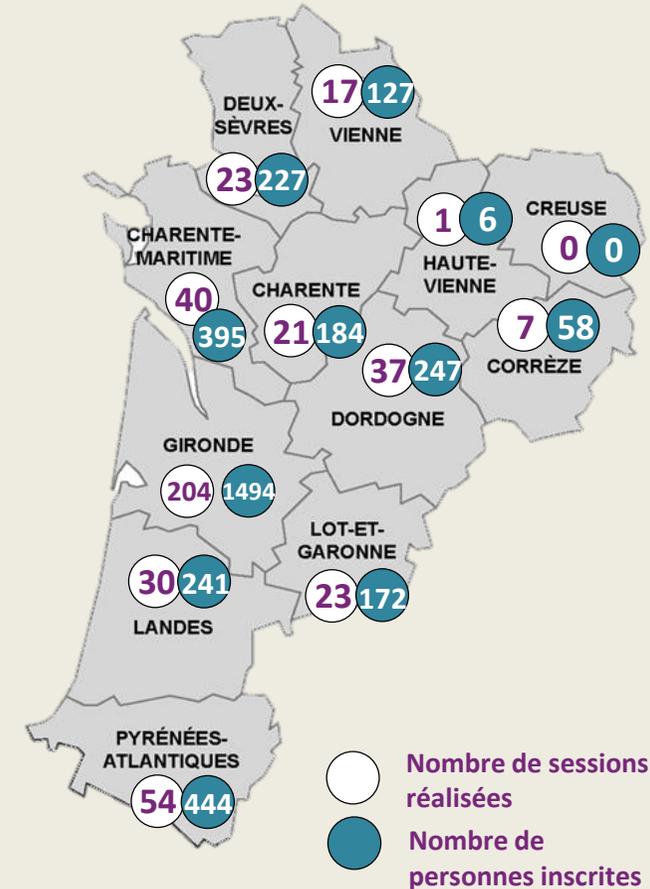
Répartition des durées de session



Moyenne



Nombre d'actions d'information collectives réalisées par département



* Cette réunion d'information collective est mise en place pour un minimum de 5 personnes.

L'entretien conseil dans les Points Régionaux Conseil VAE en Nouvelle-Aquitaine



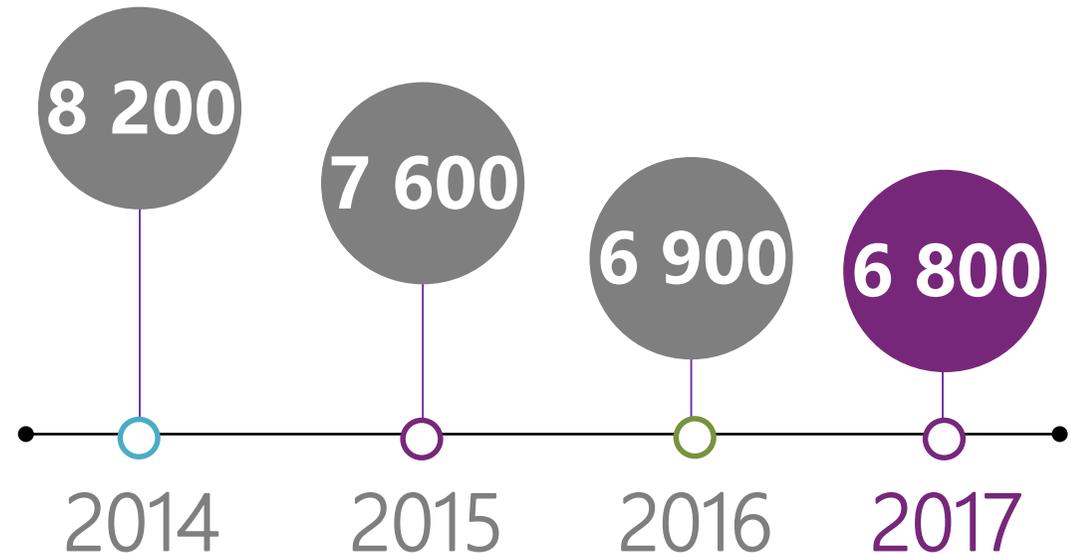
Bien qu'optionnel, le passage par un PRC constitue la première étape d'un parcours VAE. Le conseiller transmet au candidat les éléments qui lui permettent de vérifier si son projet VAE est solide, de définir les certifications qui peuvent y correspondre, de connaître le parcours à suivre et les possibilités de financement. Il peut ensuite envisager avec le PRC une orientation vers une ou plusieurs certifications *via* la VAE, ou vers une autre action ou démarche.

Si le passage en PRC n'est pas obligatoire, le conseil délivré y est neutre, gratuit et objectif. Le conseiller laisse le choix à la personne et informe sur les stratégies possibles, tous certificateurs confondus.

Au-delà du conseil préalable, les PRC peuvent aujourd'hui (nouveau marché) être amenés à faire un suivi des candidats pendant le parcours VAE.

La mission d'information et de conseil des PRC est également destinée à promouvoir le dispositif auprès des entreprises.

Evolution depuis 2014 (chiffres arrondis)





Durée moyenne du 1^{er} entretien conseil VAE dans les PRC*



La majorité entre

45mn

&

1h

A noter : cette information n'est complétée que pour 85 % des dossiers. Certains PRC ne renseignaient pas cette information dans leur base de données.



98%

des conseils ont lieu directement dans une structure PRC ou une de ses antennes.

2%

dans un autre lieu (hors entreprise)

0,4%

en entreprise

Le bénéficiaire d'un entretien conseil peut envisager avec le conseiller PRC une orientation vers une ou plusieurs certifications *via* la VAE, ou vers une autre action ou démarche, voire combiner plusieurs possibilités.

74 %

des individus reçus se sont vu conseiller, en orientation principale, d'entreprendre une démarche VAE compte tenu de leur expérience et objectif professionnels ou personnelle. En effet, ils peuvent également, en orientation secondaire et à ce moment de leur parcours VAE (passage dans un PRC), se voir conseiller plusieurs options de parcours pour atteindre leur objectif

17 %

vers **d'autres actions** ou dispositifs

7 %

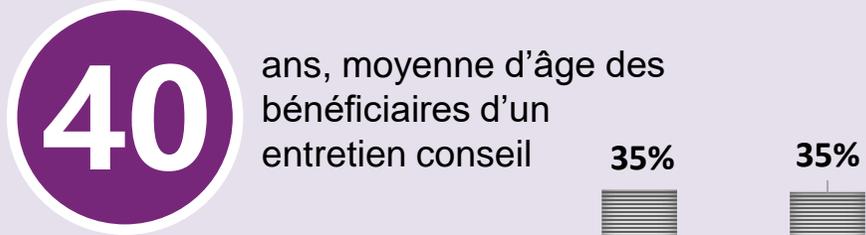
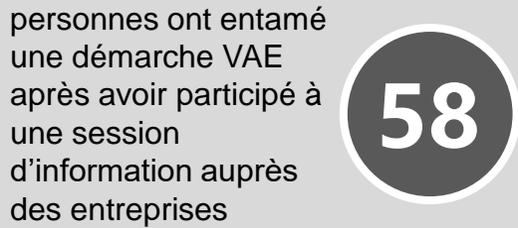
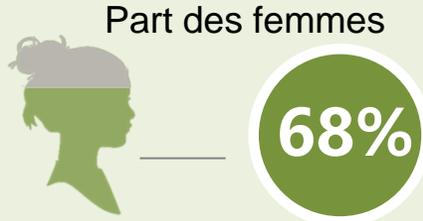
vers une autre
formation

2%

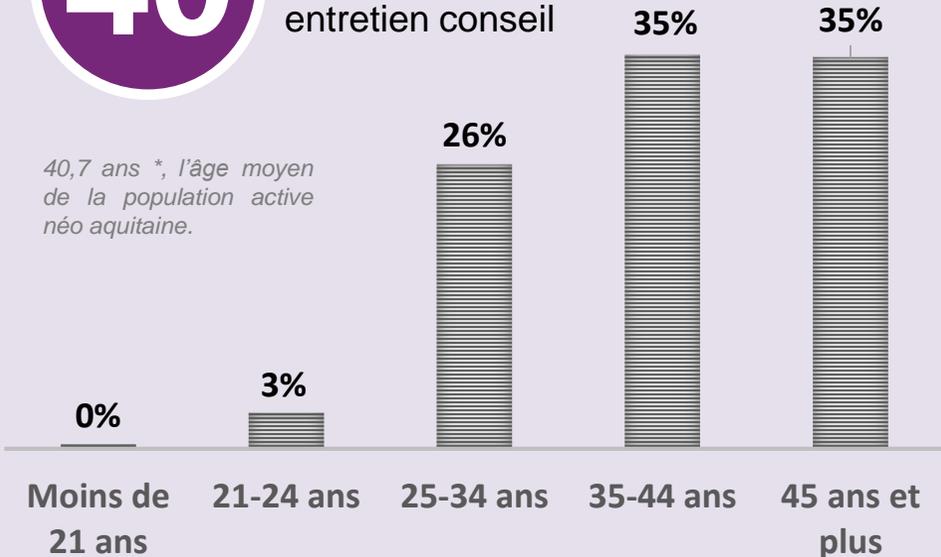
vers un **bilan de compétences**

Caractéristiques du public reçu en PRC pour un conseil en 2017



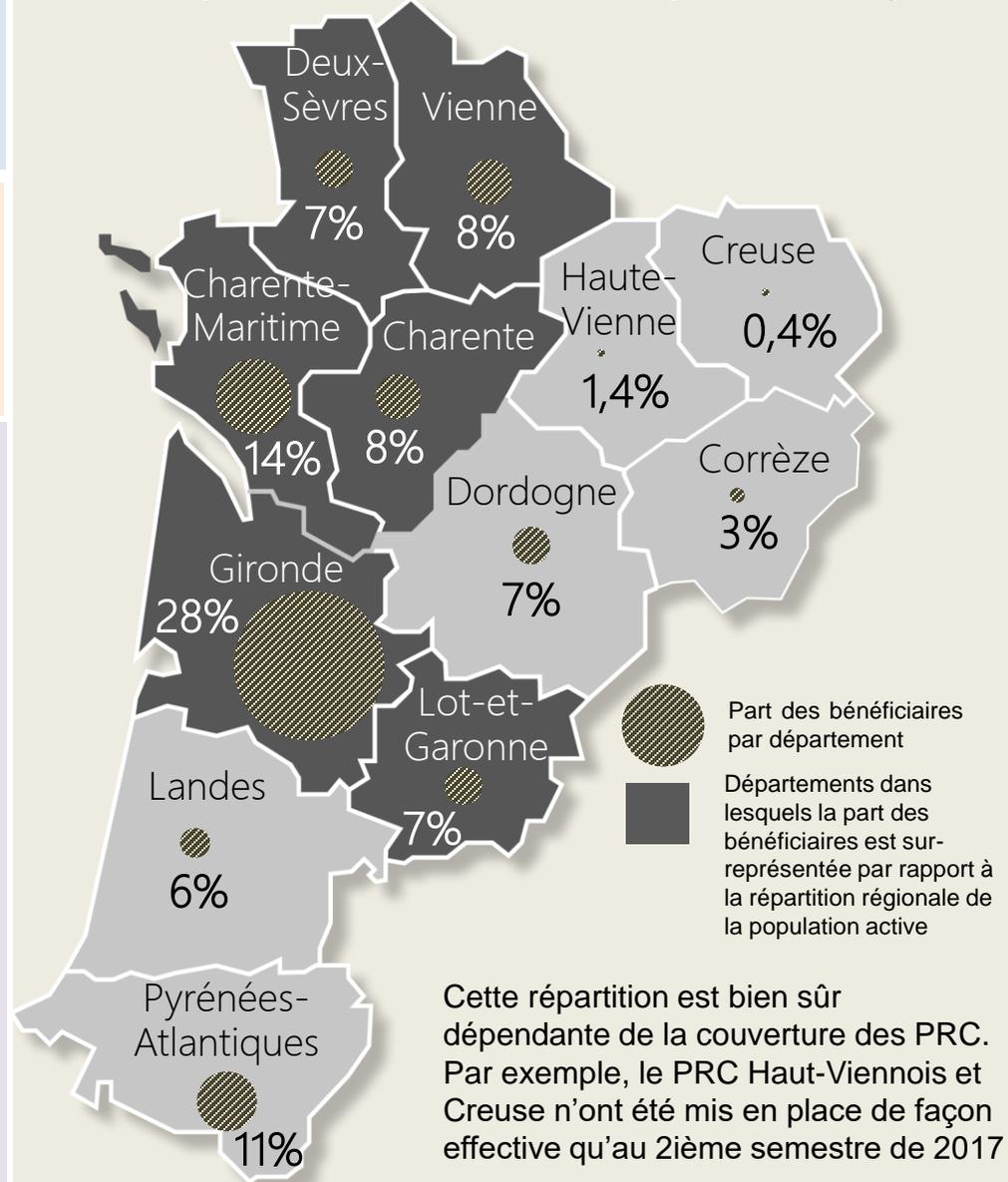


40,7 ans *, l'âge moyen de la population active néo aquitaine.



Le fait d'obtenir une certification par la VAE nécessitait d'avoir acquis a minima 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la certification visée (contre une année depuis octobre 2017).

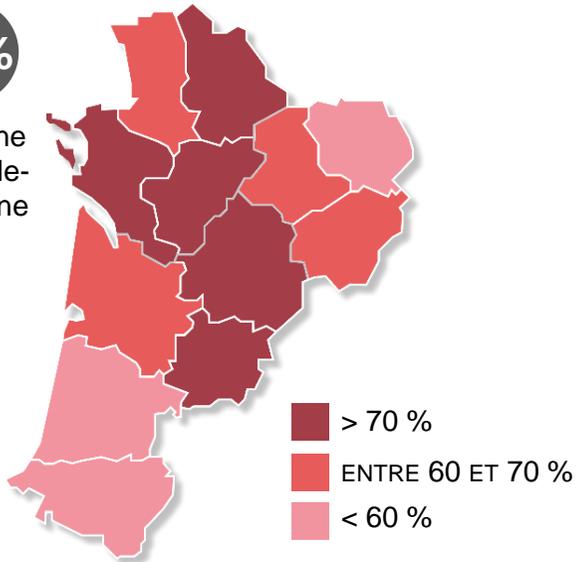
Département de résidence des personnes reçues



FEMMES

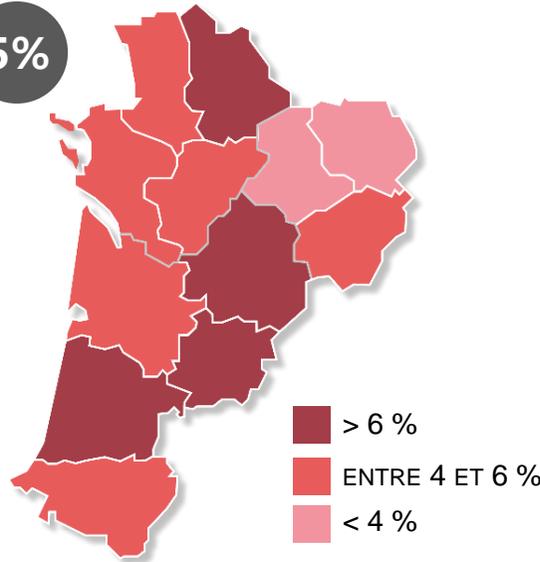
68%

Moyenne Nouvelle-Aquitaine



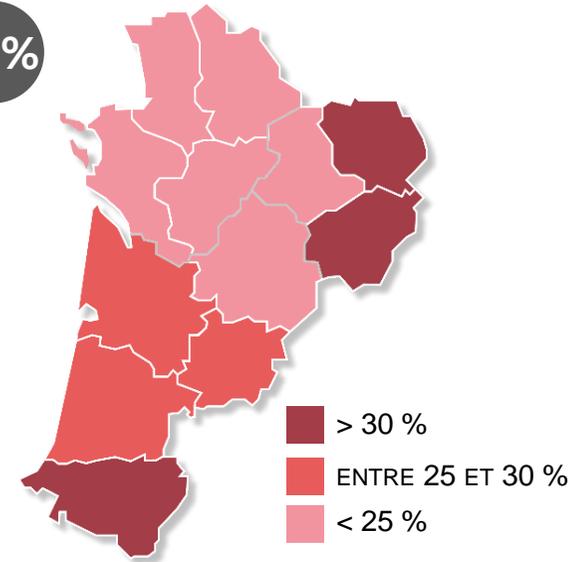
JEUNES

5%



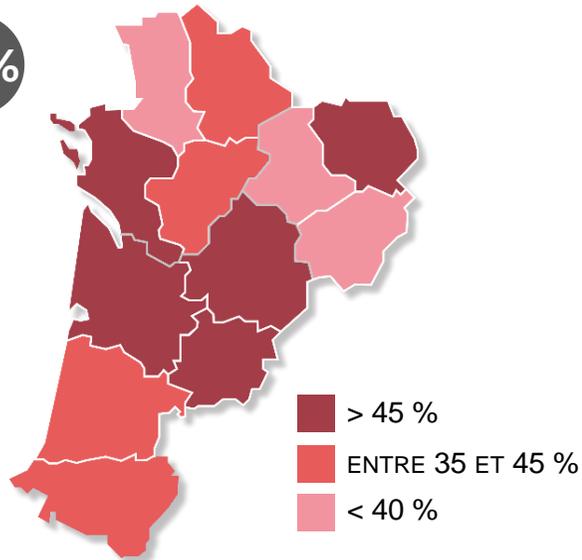
NIVEAU SUPÉRIEUR DE QUALIFICATION

26%



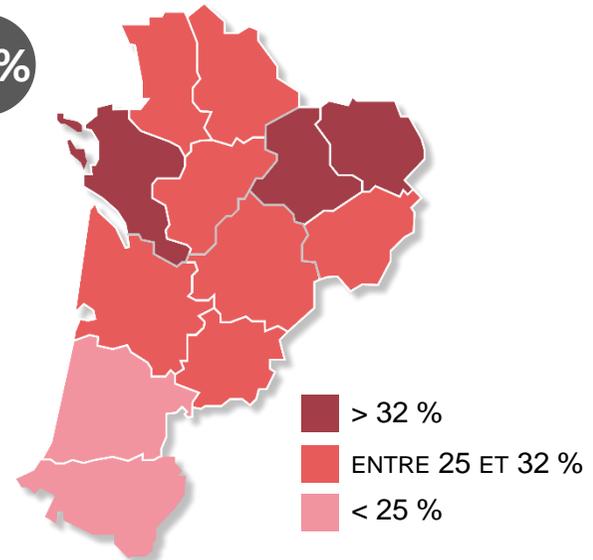
DEMANDEURS D'EMPLOI

48%



VISENT UN DIPLÔME DU SANITAIRE & SOCIAL

28%



6

**CANDIDATS SUR 10
DÉTIENNENT UN NIVEAU**

V

OU

IV

Niveaux des bénéficiaires	2017
Niveau I	3%
Niveau II	7%
Niveau III	16%
Niveau IV	30%
Niveau V	31%
Niveau V bis	3%
Niveau VI (sans diplôme)	6%
Autres (Certification étrangère ou CQP)	3%

III et +
26 %

VI
9 %

*Comparaison avec
la pop. active en
Nouvelle Aquitaine*

III et +
35 %

IV
21 %

V
29 %

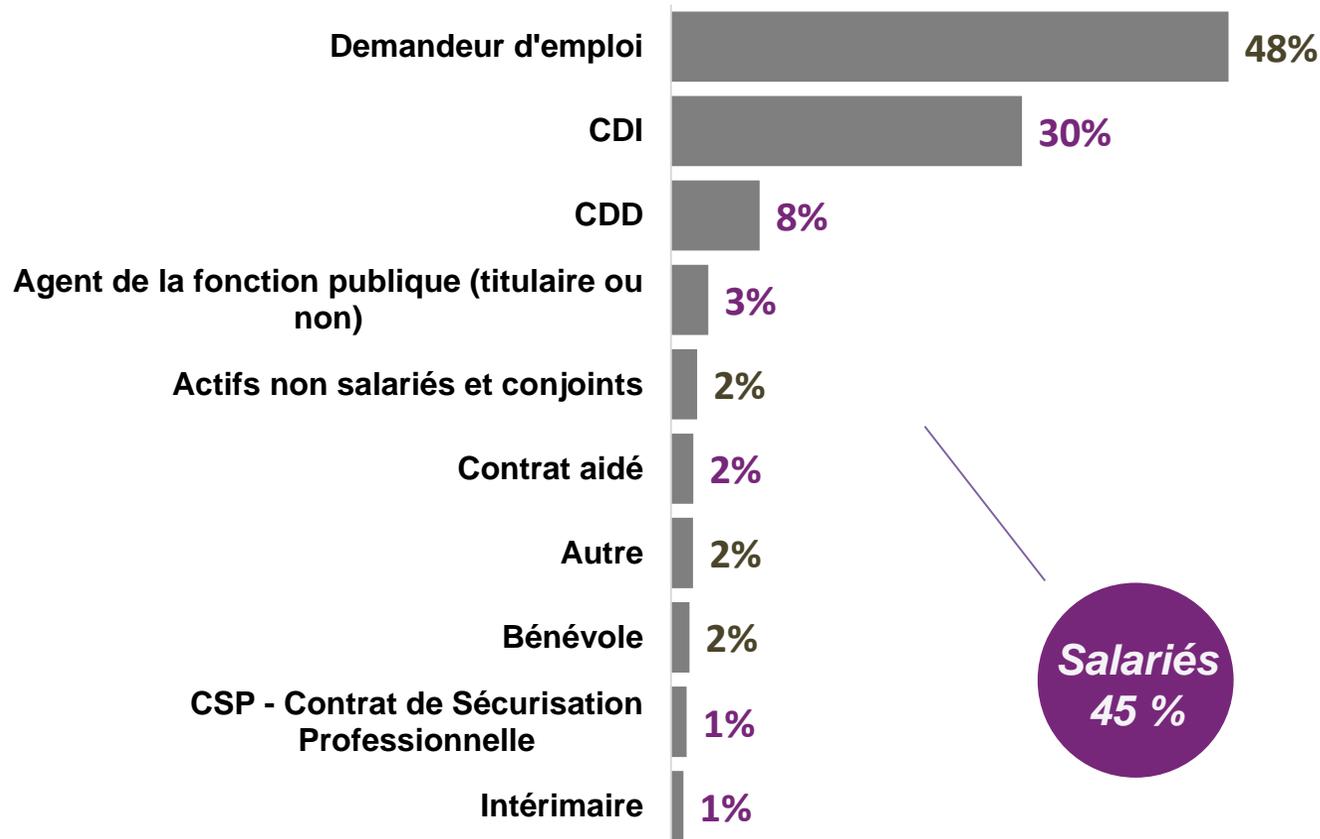
VI
15 %

la
moitié

EN
RECHERCHE
D'EMPLOI

un
tiers

CDI OU AGENT
DE LA FONCTION
PUBLIQUE



Les femmes sont légèrement plus nombreuses en situation de recherche d'emploi (50 %, contre 46 % pour les hommes).

Les hommes étant plus fréquemment en CDI que les femmes (35 %, contre 29 % pour les femmes).

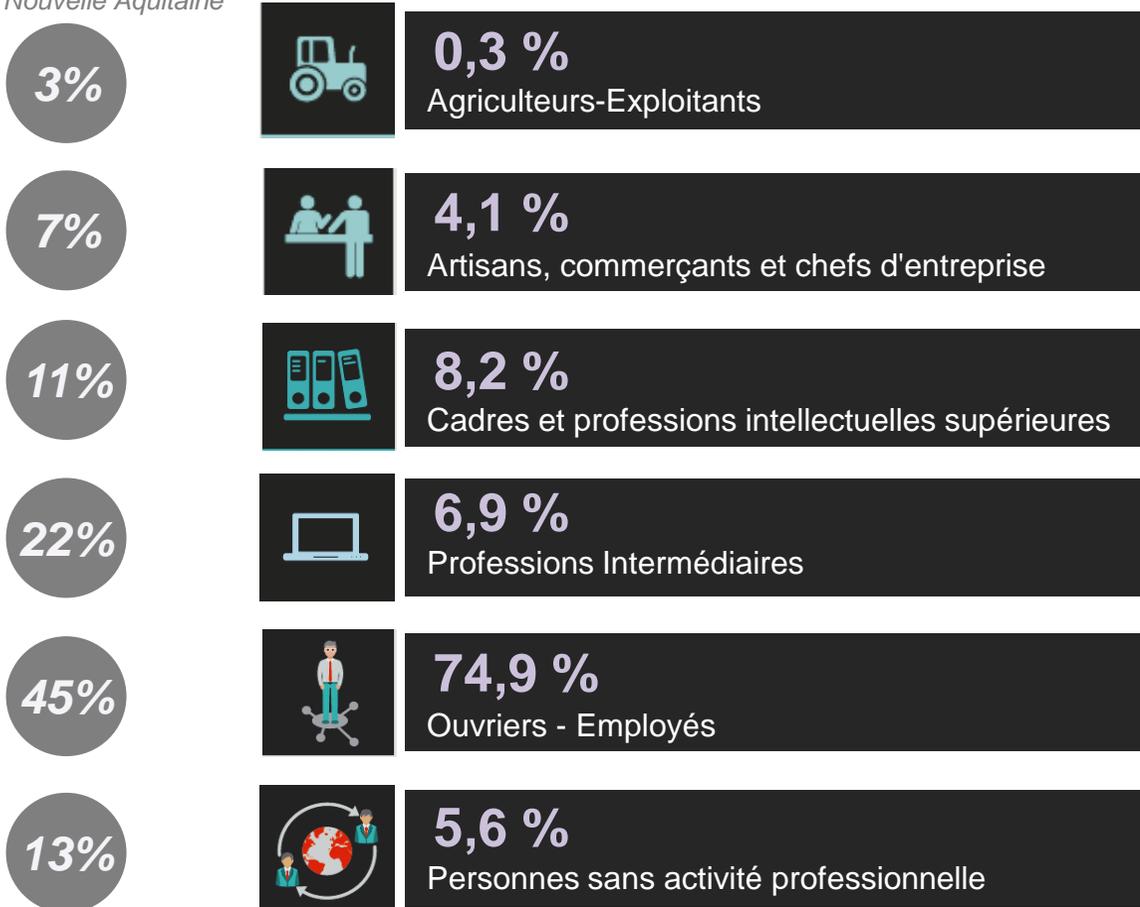
A noter : + 2,6 % de demandeurs d'emploi (DEFM) entre le 1^{er} trimestre 2017 et le 1^{er} trimestre 2018 en Nouvelle Aquitaine.

Source : Pôle emploi - STMT, Données brutes, DEFM catégories A, B, C en Nouvelle Aquitaine. Traitement AROFE.

3 BÉNÉFICIAIRES SUR 4 SONT OUVRIERS-EMPLOYÉS

Comparaison avec la répartition de la population active en Nouvelle Aquitaine

Répartition par Catégorie Socio-Professionnelle en 2017



Les hommes sont **surreprésentés** dans les catégories socio-professionnelles :

- Cadres et professions intellectuelles supérieures (+ 9 points),
- Professions intermédiaires (+ 3 points),
- Artisans (+ 3 points).

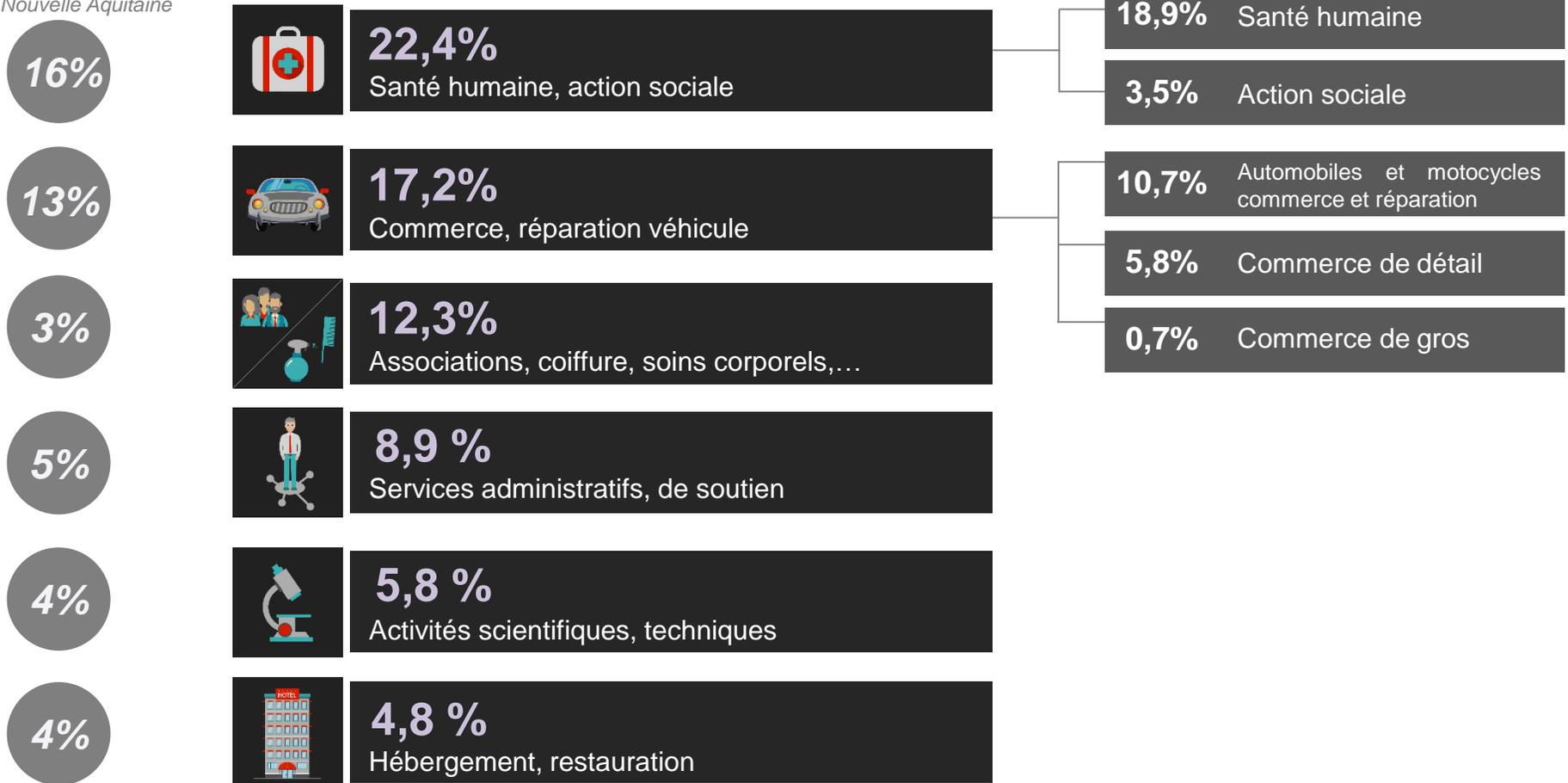
Les femmes sont **surreprésentées** en particulier dans la catégorie « Ouvriers - Employés » (+ 15 points).

A noter : comparés à la population active néo-aquitaine, les ouvriers-employés sont surreprésentés parmi les bénéficiaires PRC.

1 BÉNÉFICIAIRE SUR 5 EST ISSU DU SECTEUR SANTÉ HUMAINE, ACTION SOCIALE

Comparaison avec la répartition de la population active en Nouvelle Aquitaine

Répartition par principaux secteurs d'activité (21 postes) en 2017

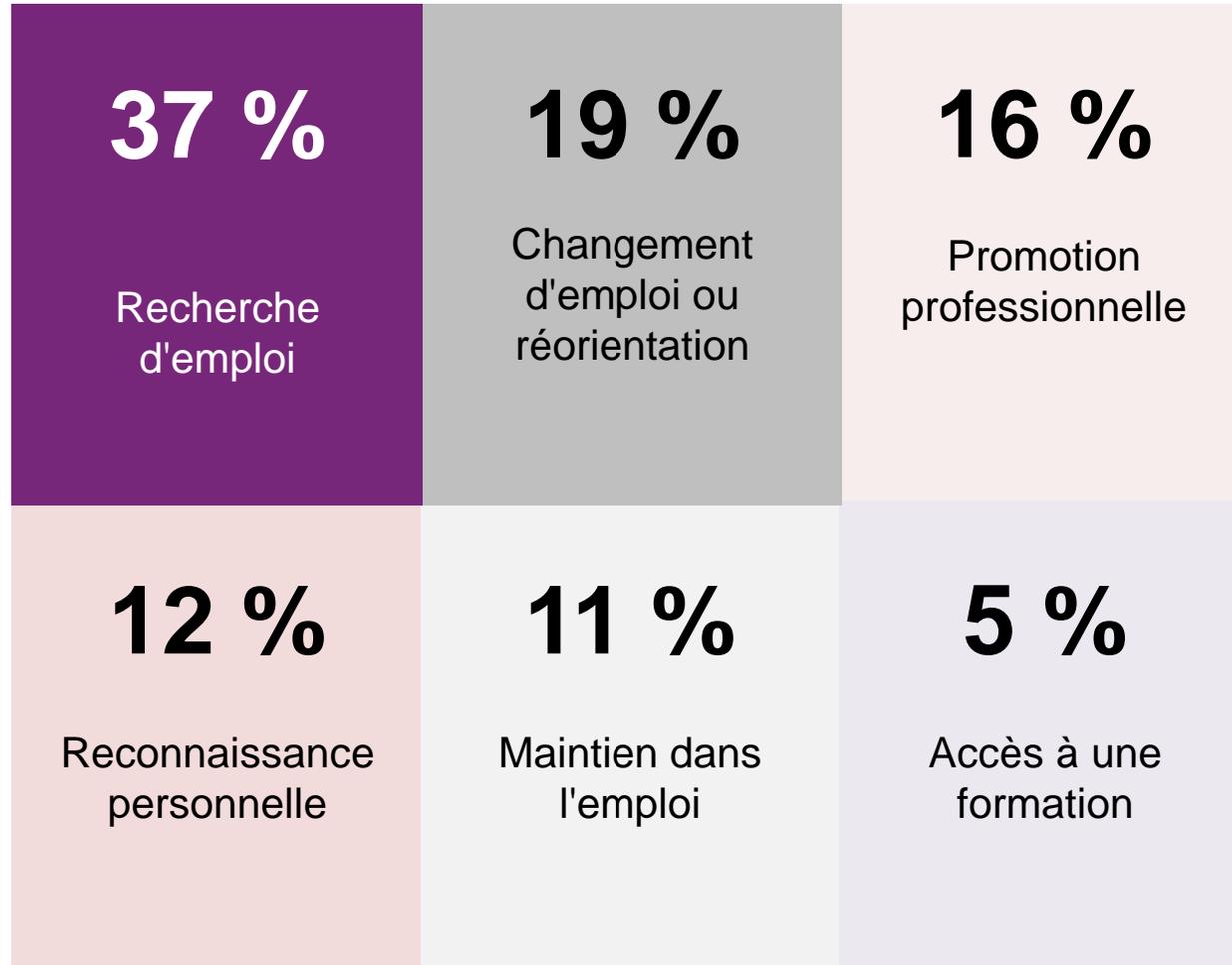


Les objectifs des démarches VAE engagées dans les PRC en Nouvelle- Aquitaine en 2017

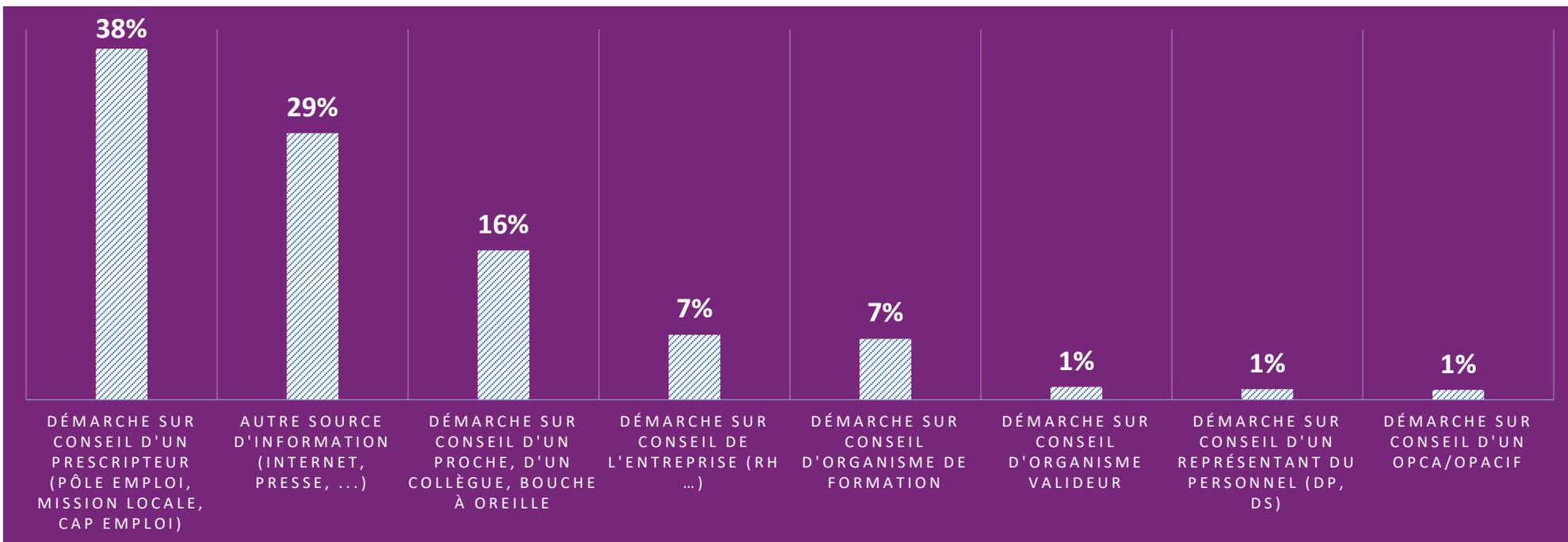


4

**BÉNÉFICIAIRES SUR 10 INSCRIVENT LEUR DÉMARCHE
DANS UN OBJECTIF DE RECHERCHE D'EMPLOI**



PLUS D' **1** DEMANDE SUR **3** PROVIENT DU CONSEIL D'UN PRESCRIPTEUR



Lorsque l'on demande aux personnes quelle est l'origine de leur démarche VAE, 29 % indiquent s'être informées **seules**, *via* internet ou d'autres sources d'information et **38 %** suite au **conseil d'un prescripteur, première source d'information en 2017**. C'est d'autant plus vrai en Gironde (46% informés sur conseil d'un prescripteur), en Creuse (43%) et dans la Vienne (40%). A l'inverse, plus de 60% des personnes s'informent seules en Dordogne et dans le Lot-et-Garonne.

Quel que soit l'âge, si le conseil d'un prescripteur demeure majoritaire, le recours y est nettement plus important chez les jeunes (46%).

Par ailleurs, 16 % des démarches font suite au conseil d'un proche. Cette proportion s'élève à 36% dans les Landes.

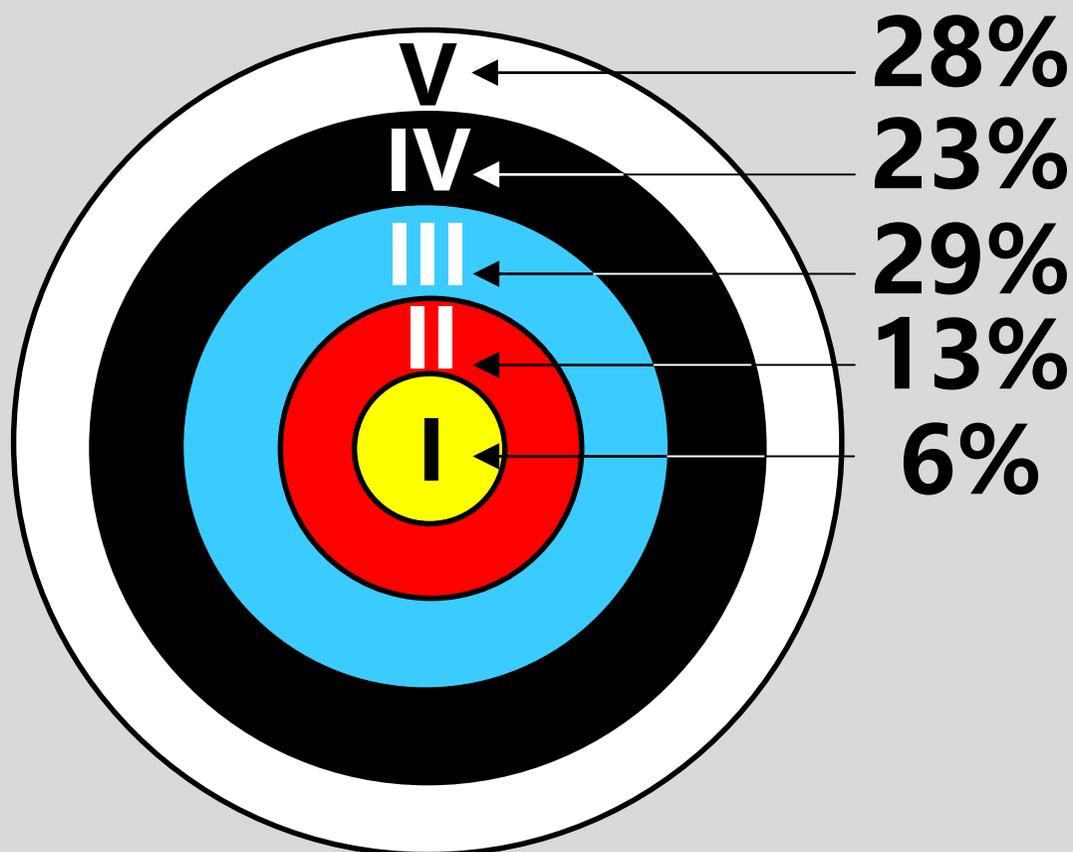
Enfin, notons que 8% des démarches proviennent d'un conseil émanant du milieu professionnel (RH, OPCA, Délégués du personnel, syndicaux).

3

BÉNÉFICIAIRES SUR 10 VISENT UN NIVEAU
LORS DES ENTRETIENS CONSEILS



Niveaux visés par les bénéficiaires lors de l'entretien conseil



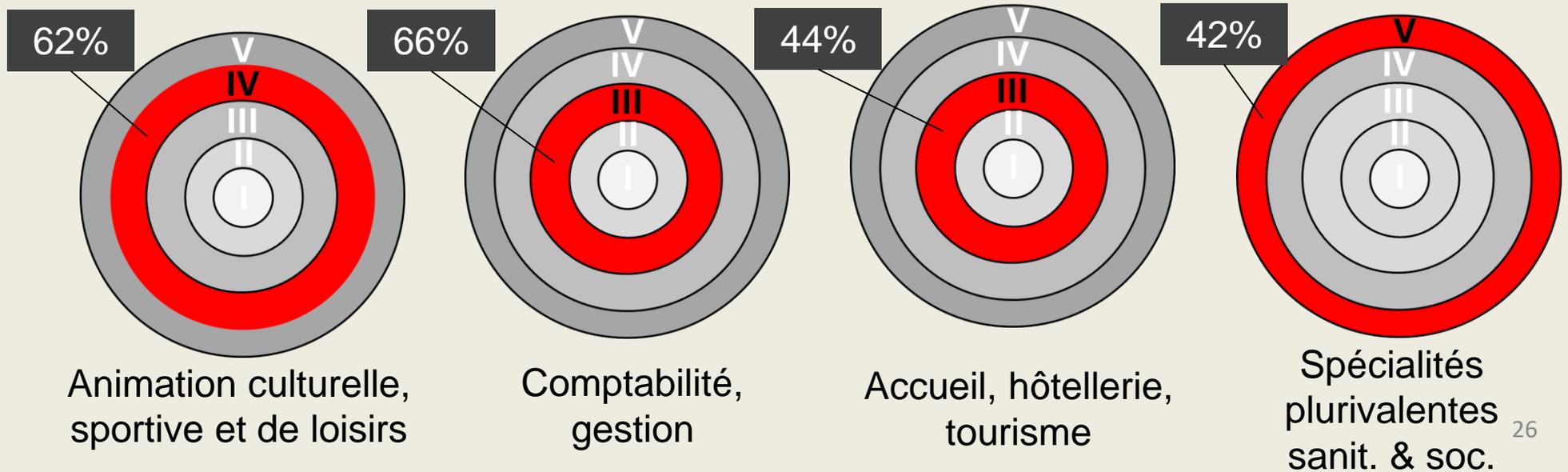
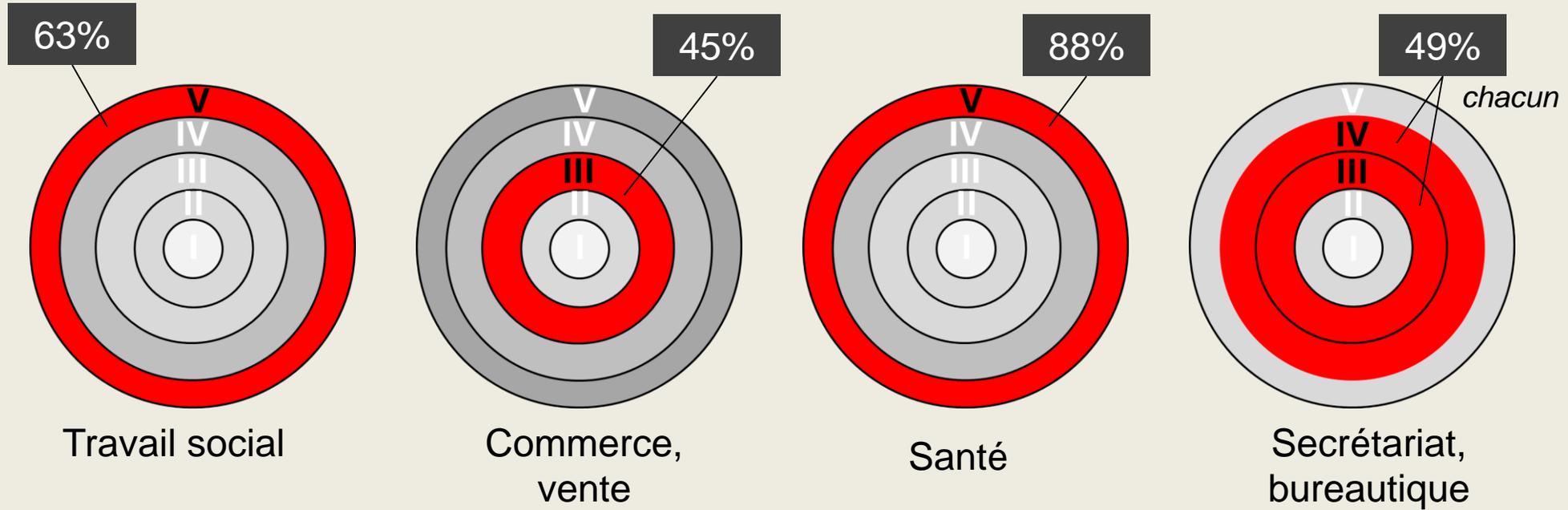
15% des bénéficiaires d'un conseil VAE visent des certifications **de niveau inférieur** à leur **niveau actuel** de qualification.

25% visent un niveau **équivalent**.

On peut supposer que le bénéficiaire recherché est **d'acquérir une certification** dans son domaine d'activité et **non de faire uniquement progresser son niveau de formation**.

Parmi **ceux qui visent un niveau supérieur** (près de 60%), la majorité vise une progression d'un **seul niveau** de formation par rapport à son niveau antérieur. Par exemple, les trois-quarts des personnes détenant un niveau IV de qualification et visant un niveau supérieur, cherchent à obtenir un niveau III.

Principaux niveaux visés selon les spécialités de formation (classées par nombre de bénéficiaires)



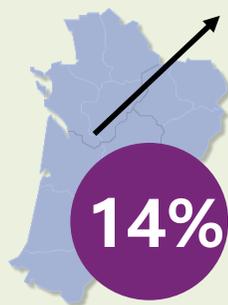


BÉNÉFICIAIRE SUR 3 VISE UN DIPLÔME DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Type de certification	2017
Diplôme de l'Education Nationale	33,3%
Diplôme d'Etat dans la santé et l'action sociale	21,7%
Titres professionnels du Ministère de l'emploi	14,2%
Ministère Enseignement supérieur Certification Universitaire	13,8%
Autres dont Titres délivrés par des organismes privés	5,8%
Diplôme de la jeunesse et sports	3,6%
Chambres Consulaires	3,2%
Diplôme de l'Agriculture	1,5%
CQP/ certifications de branche	1,3%
Non renseigné	0,7%
Diplôme du Ministère de la Culture et de la Communication	0,6%
Diplôme du CNAM	0,4%

1 270

certifications
différentes
visées



dont hors Région
(diplômes universitaires essentiellement)

TOP 5 des certifications visées

5

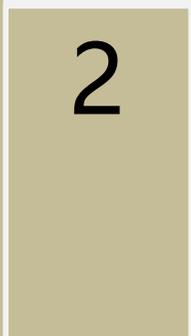
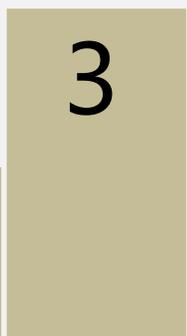
Diplôme d'État
d'Aide-Soignant

Diplôme d'État
d'Accompagnant
Educatif et
Social

CAP Petite
Enfance

BTS
management
des unités
commerciales

Diplôme
d'État
d'auxiliaire de
puériculture



par les femmes

Diplôme d'État
d'Aide-Soignant



68%

Diplôme d'État
d'Accompagnant
Educatif et Social

1

CAP Petite
Enfance

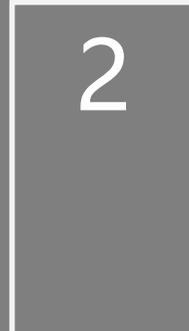
2

Diplôme
d'État
d'auxiliaire de
puériculture

4

BTS
management
des unités
commerciales

3



par les hommes

BTS management
des unités
commerciales



32%

BTS
négociation et
relation client

1

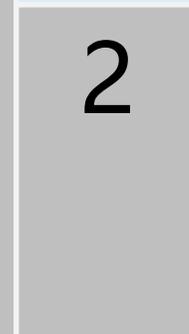
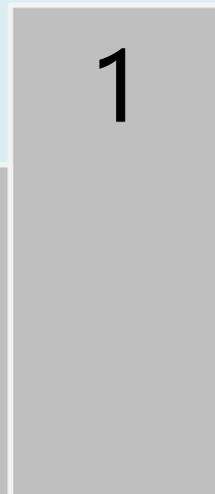
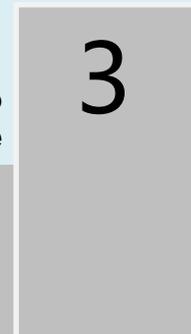
Diplôme d'État
de moniteur
éducateur

2

Bac pro
commerce

4

Bac pro
logistique



**LES CERTIFICATIONS LES PLUS VISÉES
RELÈVENT DE 3 SPÉCIALITÉS DE
FORMATION**



Elles concernent également, dans une moindre mesure, le secteur administratif.
Quelques hypothèses explicatives :

Plus du tiers des bénéficiaires d'un entretien conseil **sont issus de ces secteurs** (dernier secteur d'activité connu ou actuel).

Les certifications les plus visées concernent des métiers ou secteurs d'activité qui recrutent, à **court ou moyen terme**.
Elles concernent également des métiers qui évoluent et demandent **plus de compétences techniques** (ex. aide à domicile), qu'il semble stratégique et valorisant de faire reconnaître.

Il est possible pour des personnes d'entrer sur certains de ces métiers sans **aucune qualification** (ex. vente, aide à domicile, ...) et de gravir les échelons pour accéder à des postes de niveau supérieur. Les **difficultés de recrutement** dans le secteur sanitaire et social conduisent en outre les employeurs à recruter du **personnel non qualifié**, leur permettant par la suite de se qualifier et de se stabiliser. Pour ces personnes, la VAE peut apparaître comme une étape dans un **parcours de stabilisation professionnelle** : une première étape de validation des acquis facilite ensuite l'accès à une qualification complémentaire, gage d'une stabilisation dans l'emploi.

L'exercice de certains métiers est soumis à l'obtention de diplômes **spécifiques** (ex. aide-soignant, responsable de magasin, ...).

Concernant les certifications du secteur sanitaire et social (les quatre certifications les plus visées notamment), cette démarche VAE peut être un moyen de répondre à des exigences de qualification liées aux pratiques professionnelles des **métiers tournés vers des publics fragiles**, où les opérateurs sont sensibles aux compétences des professionnels sans que les métiers soient nécessairement réglementés par la possession d'un diplôme.

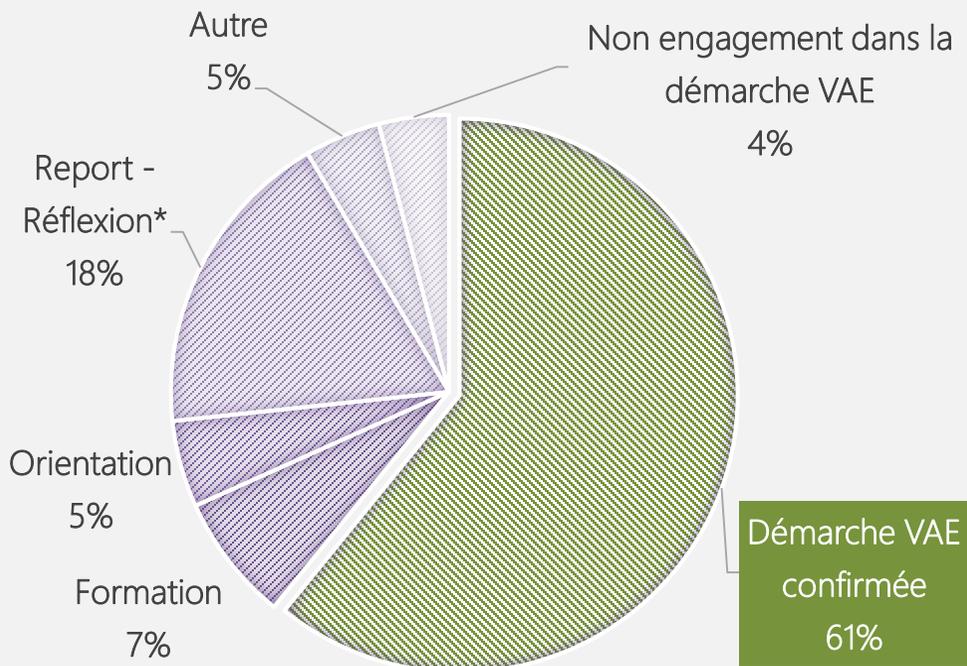
Elle permet par ailleurs une reconnaissance de l'expérience et la structuration des parcours. La VAE intervient également comme « VAE parcours », dans laquelle la validation partielle aide à raccourcir le parcours de formation (ex. diplôme d'auxiliaire de vie sociale vers diplôme d'aide-soignant).

L'issue du conseil VAE en PRC



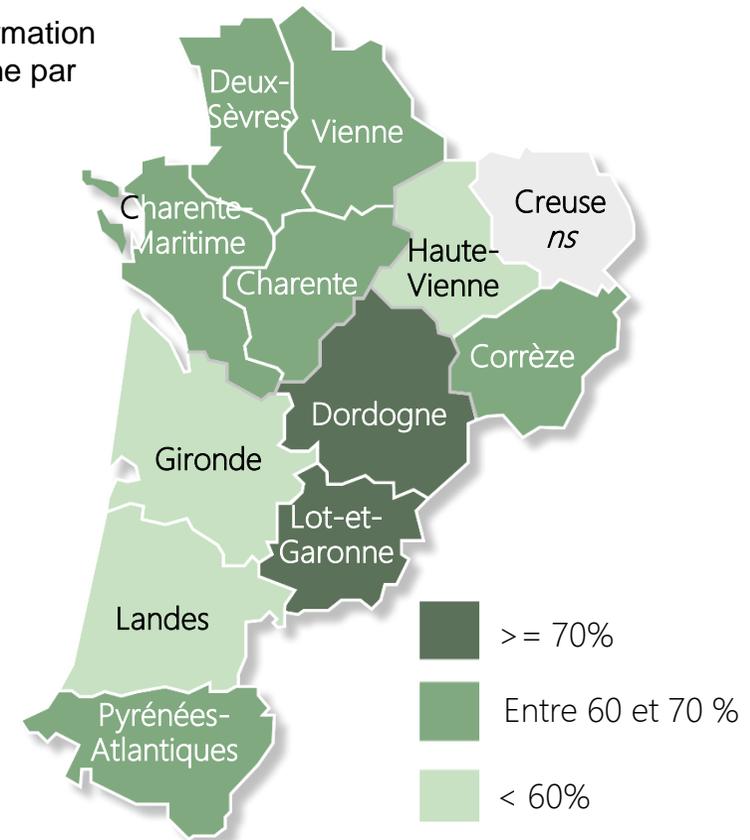
6

BÉNÉFICIAIRES SUR 10 REÇUS DANS LES PRC NÉO-AQUITAINS SOUHAITENT CONFIRMER LEUR DÉMARCHE VAE À L'ISSUE DE LEUR ENTRETIEN



*un candidat peut s'engager après réflexion, il s'agit là d'une photographie

Taux de confirmation de la démarche par département



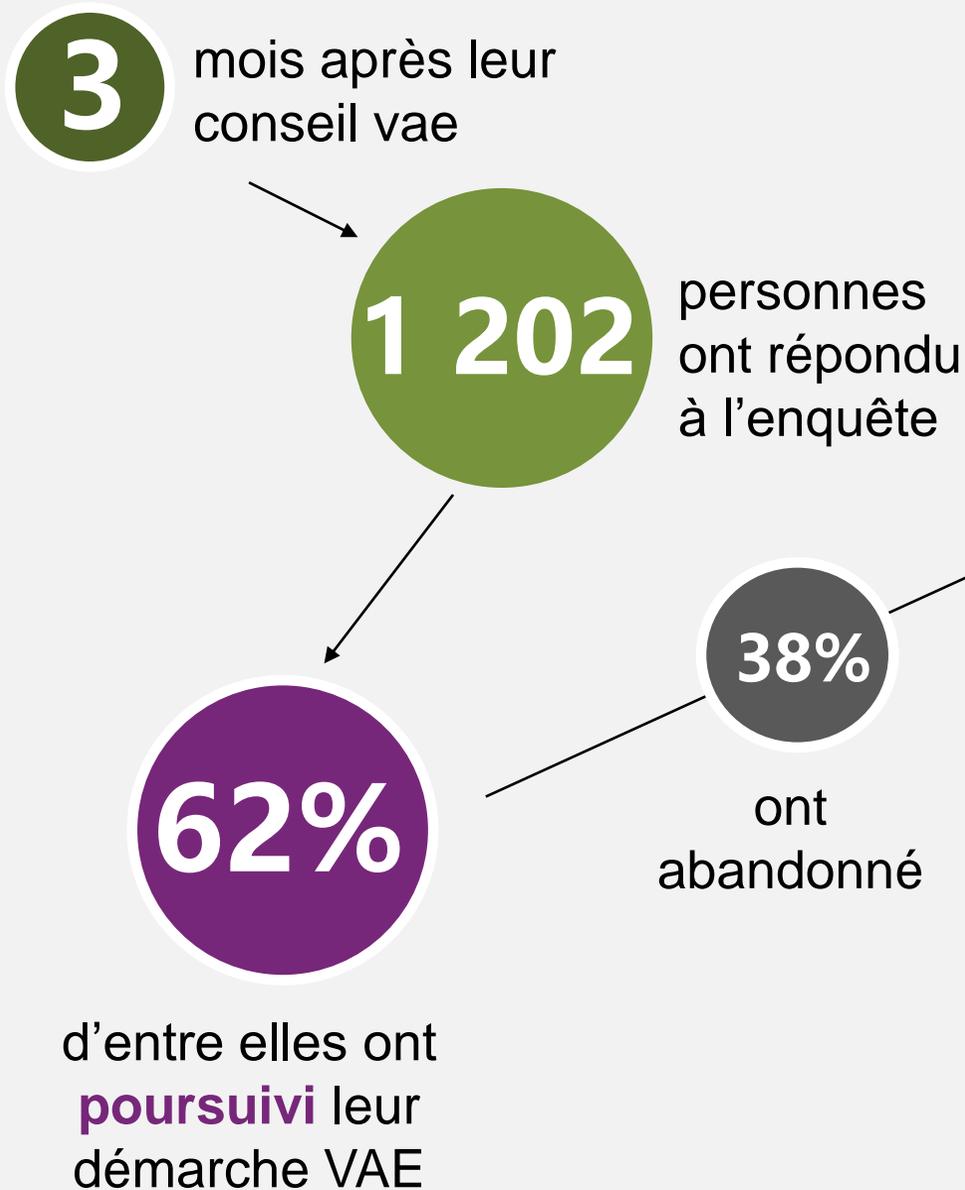
Il n'y a pas de différence significative entre les taux de confirmation des hommes et des femmes, ni entre les âges et les secteurs d'activité. Les **personnes en CDI** confirment davantage leur démarche (64 %) que les demandeurs d'emplois (59 %).

Les **personnes de niveaux V et IV** confirment davantage leur démarche : respectivement 65% et 60 %, contre 52 % des niveaux I et II et 55% des niveaux III.

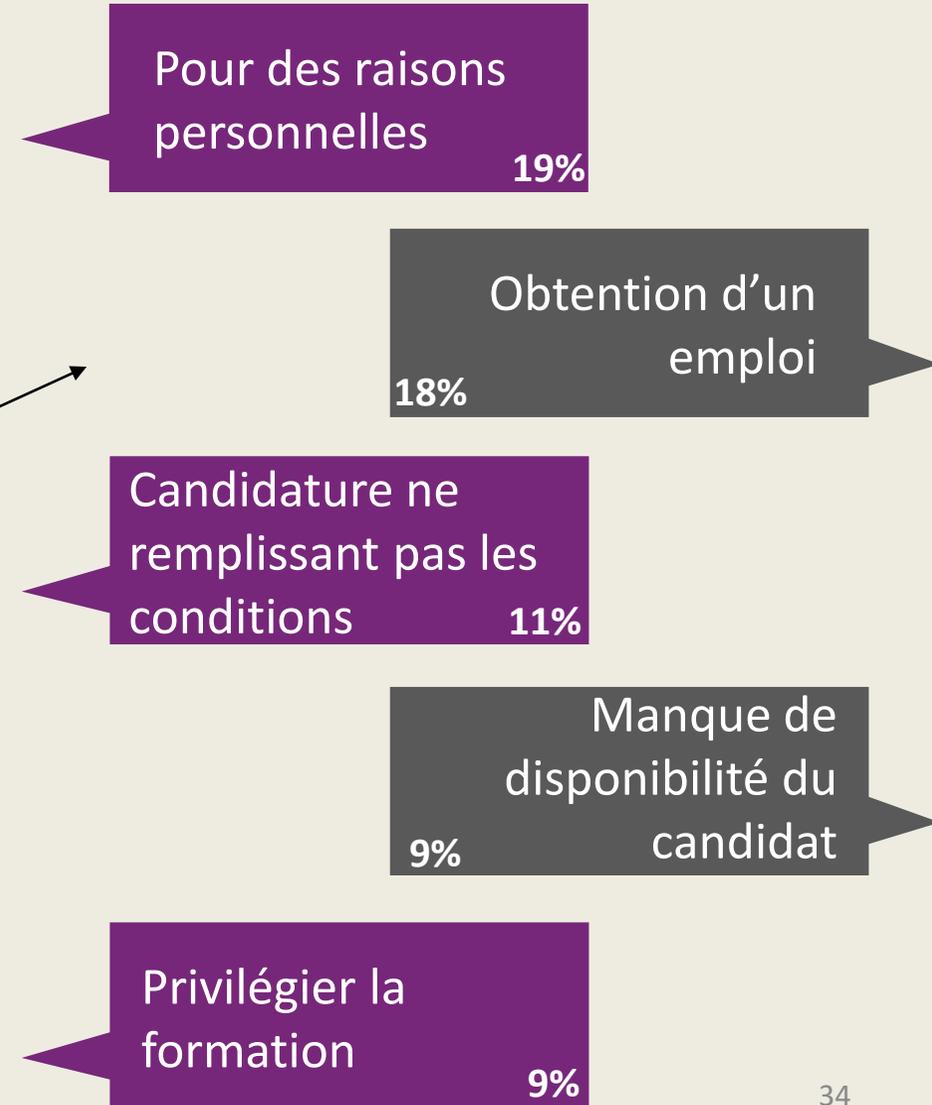
A noter que seule la moitié des bénéficiaires confirme en Gironde (50%), pour près d'un tiers des bénéficiaires y reportant leur démarche.

La situation à 3 mois des bénéficiaires d'un conseil VAE





Principaux motifs d'abandon de la démarche



4

BÉNÉFICIAIRES SUR 10 ONT ABANDONNÉ LEUR DÉMARCHE VAE À L'ISSUE DE LEUR ENTRETIEN. QUELS FACTEURS EXPLICATIFS ?

Aucun effet genre



39%



37%

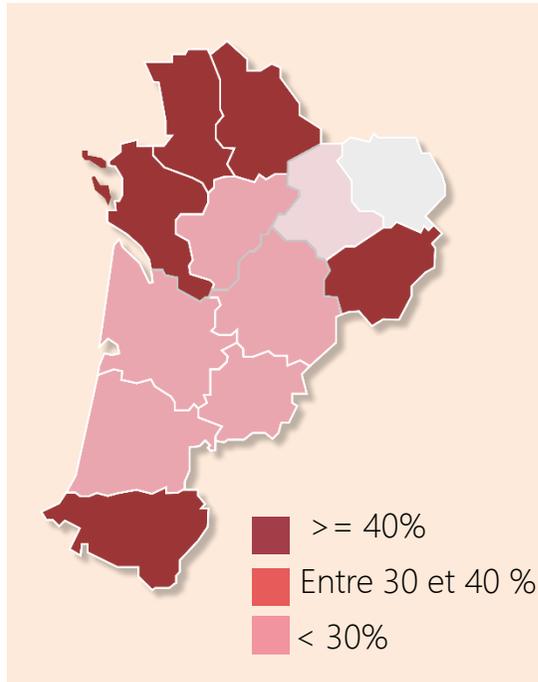
La précarité impacte

42%

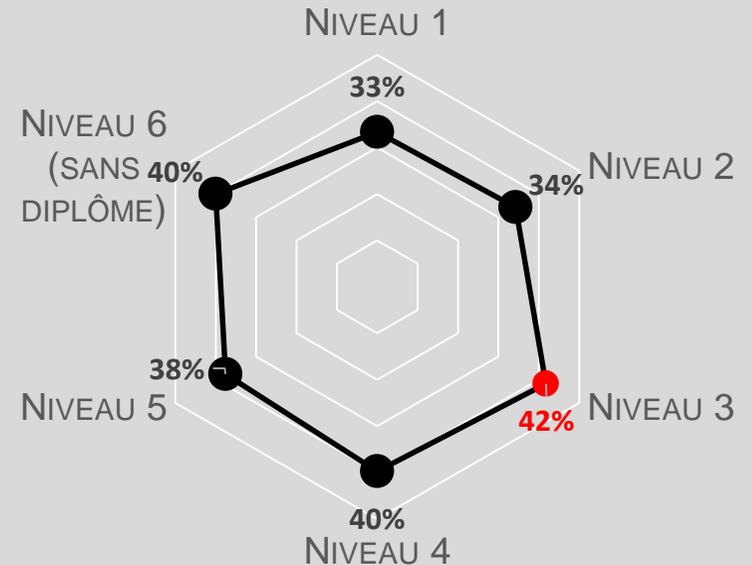
Demandeur d'emploi

34%

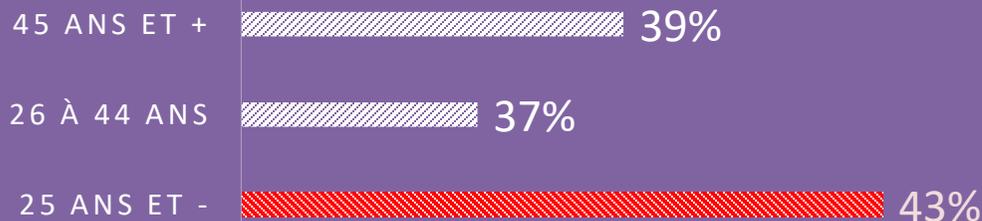
CDI



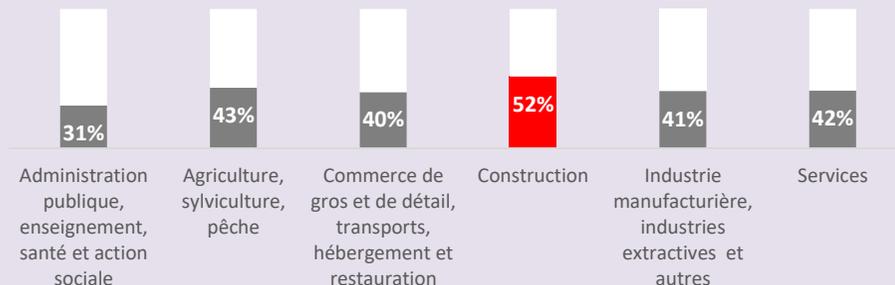
42% des personnes disposant d'un niveau III abandonnent



Un taux plus élevé chez les jeunes



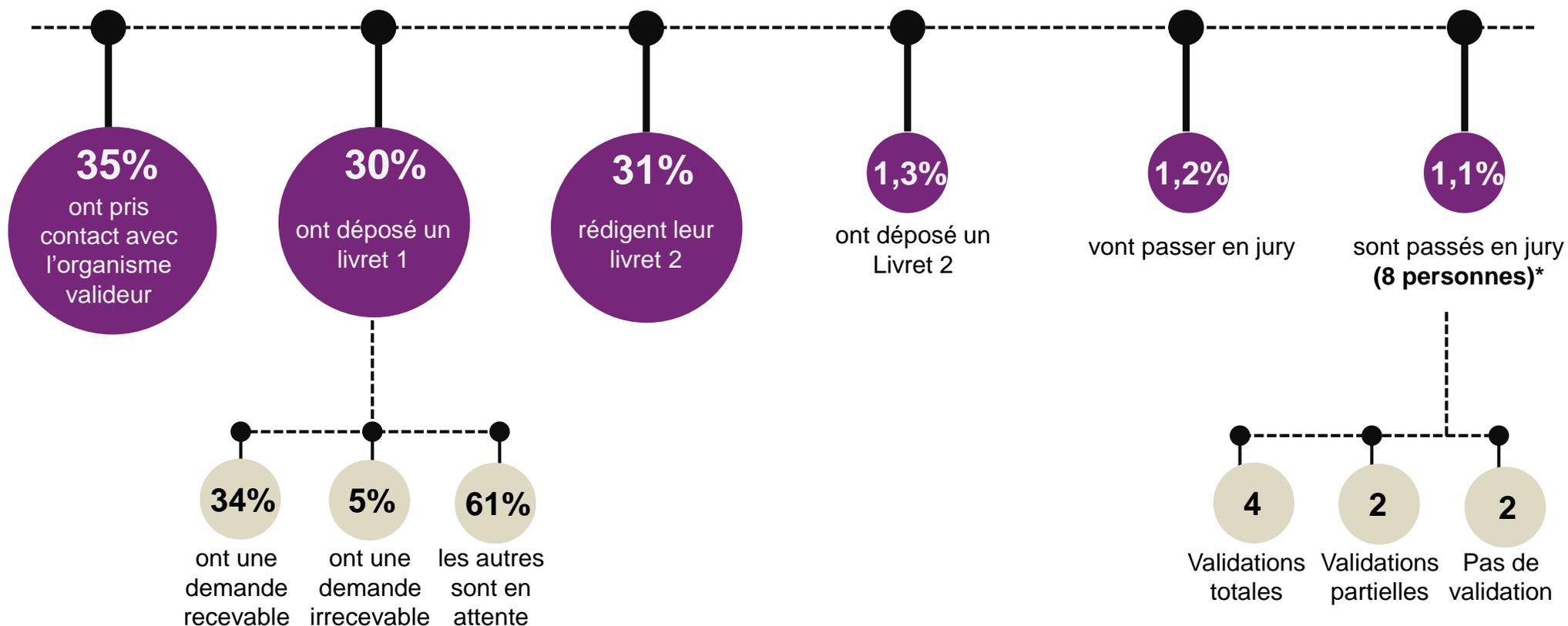
Un abandon proportionnellement plus important chez les bénéficiaires venant de la construction



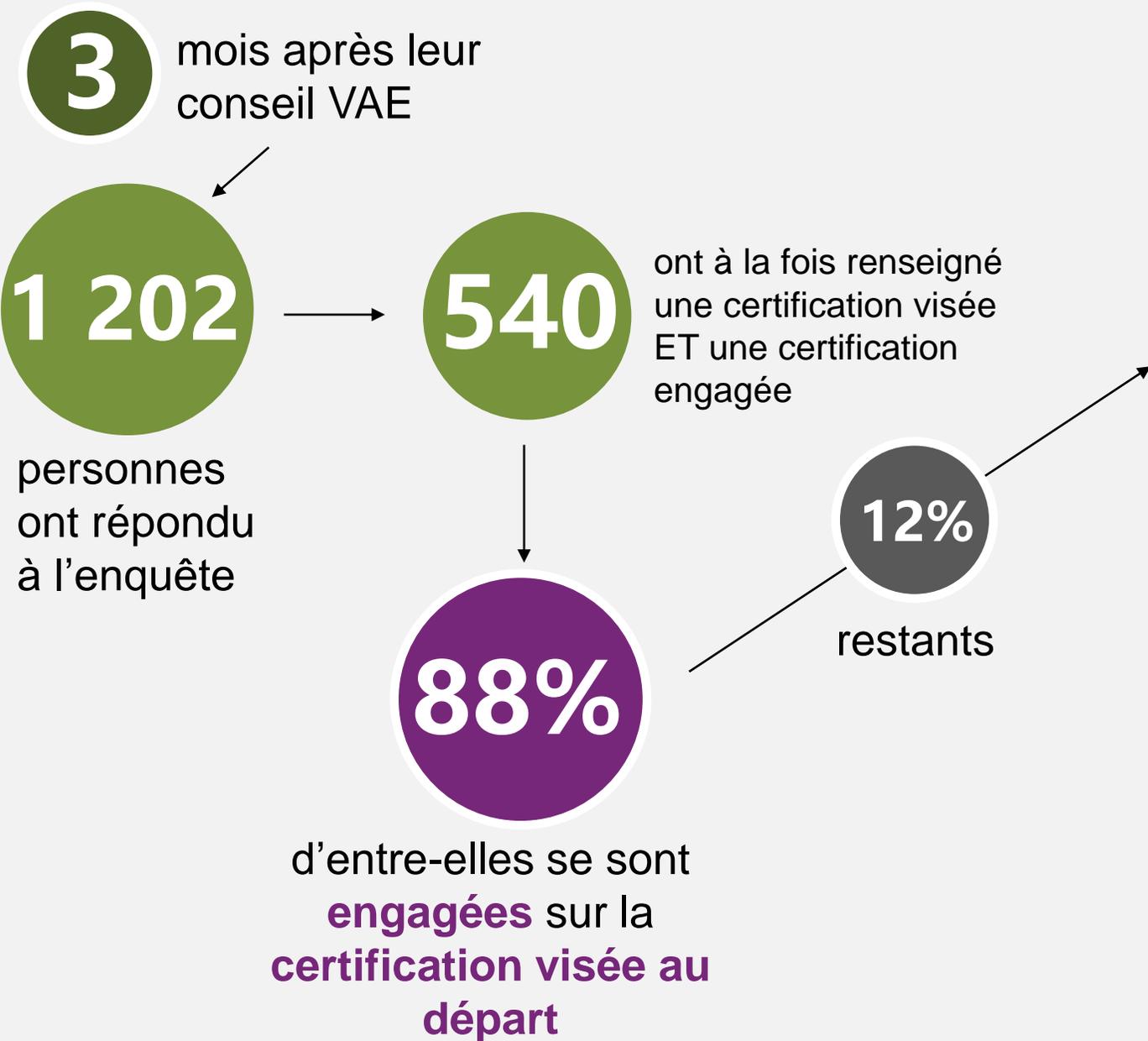
PARMI LES

6

PERSONNES SUR 10 AYANT POURSUIVI LEUR DÉMARCHE VAE APRÈS LEUR ENTRETIEN CONSEIL



* Ces données portent sur l'échantillon de personnes ayant répondu à l'enquête. Elles sont beaucoup plus nombreuses à passer en jury.



La très grande majorité des personnes s'engagent tout de même dans la **même spécialité de formation.**

Exemples	
diplôme visé	diplôme engagé
bac pro commerce	TP vendeur(se)-conseil en magasin
Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social	Diplôme d'État d'aide-soignant
BTS assistant de manager	BTS assistant de gestion de PME-PMI



POUR EN SAVOIR

Les données d'études sur la VAE :

http://www.aquitaine-cap-metiers.fr/web/guest/observatoire_des_parcours_vae_en_aquitaine
https://simfeaweb.aquitaine-cap-metiers.fr/Observatoire_Vae/Pages/Accueil_Observatoire-Parcours-VAE.aspx

Le réseau information conseil en VAE de Nouvelle-Aquitaine :

<http://www.aquitaine-capmetiers.fr/web/guest/situation/salarie/valider-vos-acquis>
<https://www.arftlv.org/actualites/19175/reseau-information-conseil-VAE-Nouvelle-Aquitaine.aspx>
<https://www.prisme-limousin.fr/vae/actualites>

Le portail national de la VAE : <http://www.vae.gouv.fr>

Le site de la Région Nouvelle Aquitaine :

<http://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/fiche/la-validation-des-acquis-de-l'experience-vae/>

Données des Points Régionaux Conseil néo-aquitains, bases RésoVAE Nouvelle-Aquitaine, Traitement AROFE.

Données INSEE RP 2014, Traitement AROFE.

Données Pôle emploi-Dares, STMT, traitements DR Pôle emploi-Direccte Aquitaine, juin 2018, Traitement AROFE.

Ce travail a été réalisé à partir des données saisies dans les PRC néo-aquitains, que nous souhaitons remercier.

Toutes les ressources pour choisir le bon cap

La **plate-forme téléphonique** régionale d'information sur la formation pour tous les Aquitains.

0800 940 166

Service & appel gratuits

Les **Expositions de découverte des Métiers**, les **Coups de projecteur**, les **Zooms sur les Métiers**.

Des espaces « ressources » pour le grand public pour s'informer sur la formation, les métiers, la création d'entreprise : les **Espaces Métiers Aquitaine**

Centrale de réservation

05 57 81 58 71

ou www.aquitaine-cap-metiers.fr

Des **ressources documentaires** et une **bibliothèque numérique « Caplibris » réservées aux professionnels** de la formation, de l'éducation et de l'orientation.

Cap Métiers Formation : programme de professionnalisation pour les acteurs de la formation, de l'orientation et de l'emploi.

L'**Observatoire régional de l'emploi-formation (OREF)**.

Un **portail web** dédié à l'information sur la formation, l'éducation, l'orientation et les métiers en Aquitaine.

Agence régionale pour l'orientation, la formation et l'emploi en Nouvelle-Aquitaine

contact@arofe-na.fr



Rubrique Les outils pour les professionnels / Etudes et statistiques